



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2833

Texte de la question

ENCADREMENT DES ELEVES

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Colot, pour le groupe UMP.

Mme Geneviève Colot. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Avec plus de 1,2 million d'emplois et 80 milliards d'euros, votre budget, monsieur le ministre, est de très loin le premier de la nation. La rentrée scolaire 2007 va connaître une baisse des effectifs de 30 000 élèves, spécialement dans les collèges et les lycées. Vous prévoyez une baisse du nombre d'emplois de 0,6 %, soit 7 000 postes, essentiellement dans le secondaire.

En revanche, votre ministère prévoit une augmentation du personnel enseignant dans le primaire, dont les effectifs sont en hausse. Des postes seront aussi créés dans les secteurs prioritaires, comme l'enseignement supérieur et la recherche.

Monsieur le ministre, les parents d'élèves et leurs fédérations sont néanmoins inquiets pour l'encadrement des enfants. Pouvez-vous les rassurer ? Pouvez-vous également nous indiquer comment vous conciliez la gestion rigoureuse des finances publiques avec la qualité de l'enseignement et l'encadrement des jeunes ?

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Madame la députée, la France est le pays qui dépense le plus sur la planète pour l'éducation et l'enseignement scolaire. Et parce que l'éducation nationale est une priorité, il convient que chaque euro soit dépensé avec le plus grand soin. Mais, vous avez raison, la qualité de l'éducation n'est pas seulement une question de moyens, c'est aussi une question de méthode. La majorité a voulu définir le socle commun de connaissances et de compétences : c'est fait ! Elle a voulu que tous les élèves handicapés soient désormais accueillis : c'est fait !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Non !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'éducation prioritaire devait être relancée : c'est fait !

M. Patrick Roy. Non ! Justice pour les ZEP !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. En cas d'absences de courte durée, il fallait assurer les remplacements : c'est fait !

Dès septembre 2006, la note de vie scolaire sera mise en place et l'apprentissage de la lecture sera renforcé grâce à des méthodes comprises par tous les enfants : ce sera fait à la rentrée ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Quant aux moyens, madame Colot, ils sont aussi au rendez-vous. Il y a des gisements considérables. En raison de la réforme des retraites, des enseignants partent un peu plus tard. Des rapports de la Cour des comptes, de l'inspection des finances, de l'inspection générale de l'éducation nationale montrent en outre que l'on dénombre aujourd'hui 28 000 décharges d'équivalents temps plein, datant pour certaines de 1950. Certaines sont de nature réglementaire, d'autres non. Nous allons engager la concertation pour vérifier s'il est possible de mobiliser davantage de professeurs devant les élèves.

Enfin, en 2007, le taux d'encadrement sera égal à celui de 2006 avec un professeur des écoles pour moins de dix-neuf élèves dans le primaire et le nombre d'élèves par classes dans le secondaire sera, en moyenne, égal ou inférieur à vingt-quatre.

Oui, il faut concilier l'aspect budgétaire et la qualité de l'enseignement. Si nous voulons une éducation nationale plus efficace, nous ne voulons pas non plus laisser davantage de dettes à cette génération que nous voulons éduquer. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Patrick Roy. Justice pour les ZEP !

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Colot](#)

Circonscription : Essonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2833

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 juin 2006